

Avis de constitution

SOCIETE « BIORESONANCE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET AMON EUGENE NON  
LOIN DE LA RESIDENCE KHADRA, Lot 1636, Ilot 148

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIORESONANCE »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, dans tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La pratique du Shiatsu (massage traditionnel japonais), thérapeutique et de massage tuina ;
- Soins de médecine traditionnelle chinoise et la pratique d'acupuncture et du moxa ;
- L'expositions autour des médecines traditionnelles, douces ou dites « alternatives » en complément à la médecine conventionnelle ;
- Praticienne de médecine ayurvédique et herboriste ;
- Séance de massage sur place, à domicile et dans les institutions de santé publique ou privée, les centres sportifs et socio-éducatif ;
- Le bilan énergétique, Markéting et communication en rapport avec la médecine chinoise et Divers ;
- Vente de matériel lié à la médecine douce, d'herbes et de tisane ;
- La pratique des cours de yoga, Qi gong, Tai chi et la méditation ;
- Astrologie védique et Divers

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET AMON EUGENE NON  
LOIN DE LA RESIDENCE KHADRA, Lot 1636, Ilot 148

Dirigeant(s) Mlle LANA KADIGE ELAINE YATTAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12125 du 08/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79200/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

